



N/Réf.: 23/922 B-sd  
Objet : Réunion du comité de la DEA.

Useldange, le 9 octobre 2023

*La présente convocation **annule et remplace** la convocation du 2 octobre 2023.*

## CONVOCAATION

Conformément à l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du syndicat intercommunal « Distribution d'Eau des Ardennes », laquelle aura lieu à

Wiltz, jeudi, le 26 octobre 2023, à 18.00 heures,  
dans la salle du syndicat d'initiative au château de Wiltz.  
(Parking supermarché Match gratuit)

d'après l'ordre du jour ci-après.

Pour le bureau de la DEA,

Le Président,

  
(PAULY Charles)

Le Secrétaire,

  
(DRAUT Serge)



# ORDRE DU JOUR

de la séance du comité de la DEA du 26 octobre 2023

## Séance publique

- 1° Installation du nouveau comité.
- 2° Élection du président, 1<sup>ier</sup> membre du bureau de la DEA.
- 3° Élection du 2<sup>ième</sup> membre du bureau de la DEA.
- 4° Élection du 3<sup>ième</sup> membre du bureau de la DEA.
- 5° Élection du 4<sup>ième</sup> membre du bureau de la DEA.
- 6° Élection du 5<sup>ième</sup> membre du bureau de la DEA.
- 7° Élection de deux délégués et de deux délégués suppléants auprès du SEBES.

\*\*\*\*\*